

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 décembre 2020

Date de la convocation : 08/12/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} Vice-présidente
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

Absents excusés : M. Malik MAUCHE, M. Guy MARTINET.

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN.

OBJET : **POLITIQUES TERRITORIALES** : Demandes de subvention dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat

Rapporteur : Claudine PERROT-BERTON

NOTE DE SYNTHÈSE

L'Etat a lancé un Plan de relance afin de contrer les dommages de la crise sanitaire.

Jouant un rôle majeur dans l'investissement public, les collectivités sont appelées à proposer des projets susceptibles de participer à cette relance.

Les projets éligibles doivent démarrer au 1^{er} trimestre 2021 et s'inscrire dans les trois thématiques prioritaires que sont la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine public historique et culturel.

Dans ce cadre, Vienne Condrieu Agglomération propose sept opérations :

- Rénovation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint Romain en Gal

Souhaitant répondre à une carence constatée sur le territoire, Vienne Condrieu Agglomération a décidé la création d'un bassin couvert supplémentaire au stade nautique de St Romain en Gal. En parallèle, le stade nautique existant, mis en service en 1967, sera rénové.

Le montant prévisionnel de la rénovation est estimé à 5 462 266€ HT. Une subvention de 2 731 133 € est sollicitée.

- Projets structurants en matière d'assainissement 2021

Dans le cadre de sa compétence, Vienne Condrieu Agglomération a décidé en 2021 la mise en œuvre d'un programme d'interventions afin d'améliorer la performance des réseaux d'assainissement.

Huit opérations vont être réalisées sur les communes d'Ampuis, Condrieu, Estrablin, Reventin-Vaugris, Sainte-Colombe et Vienne.

Le montant global prévisionnel de ces travaux est estimé à 3 595 667,66 € HT. Une subvention de 1 797 833,83 € est sollicitée.

- Déconnexion de la STEP d'Eyzin-Pinet et raccordement au système d'assainissement Vienne sud

Vienne Condrieu Agglomération assure l'exploitation de la station d'épuration d'Eyzin-Pinet. L'équipement étant devenu sous-dimensionné, il doit faire l'objet d'une réhabilitation.

Après études, il s'avère que le raccordement à la station d'épuration de Vienne sud est la solution la plus pertinente.

Le montant prévisionnel de ce raccordement est estimé à 1 610 959 € HT. Une subvention de 805 479,50 € est sollicitée.

- Projets de modernisation du réseau potable 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Vienne Condrieu Agglomération est compétente en matière d'eau potable. A ce titre, l'Agglomération doit réaliser un programme de travaux de modernisation du réseau en 2021. 14 opérations vont être réalisées sur les communes d'Ampuis, Estrablin, Les Côtes d'Arej, Seyssuel, Vienne et Villette-de-Vienne.

Le montant prévisionnel de ce programme de travaux est estimé à 1 973 119,16 € HT. Une subvention de 986 559,58 € est sollicitée.

- Acquisition de deux véhicules de transports en commun au GNV (Gaz Naturel pour Véhicule)

Dans le cadre de sa politique énergétique volontariste et ambitieuse, l'Agglomération a décidé de procéder au renouvellement de sa flotte de véhicules de transports en commun.

A ce titre, deux bus roulant au GNV vont être acquis en 2021.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 618 808 € HT. Une subvention de 309 404 € est sollicitée.

- Déploiement de consignes vélo en gare et d'arceaux vélo en centres-villes et centres-bourgs

Vienne Condrieu Agglomération souhaite renforcer l'usage des modes doux de déplacement sur le territoire. Dans ce cadre, elle a initié une politique en faveur du vélo en facilitant son utilisation par les usagers.

En 2021, l'Agglomération a prévu le déploiement de consignes vélo en gares et l'installation d'arceaux vélo en centres-villes et centre-bourgs pour permettre aux usagers de stationner leurs vélos de manière sécurisée et adaptée.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 87 094,24 € HT. Une subvention de 43 547,12 € est sollicitée.

- Aménagement cyclable Boulevard des Alpes

Dans le cadre de sa politique en faveur des modes doux de déplacement, l'Agglomération a également décidé de développer les liaisons cyclables permettant de sécuriser les trajets.

Vienne Condrieu Agglomération doit réaliser des travaux de voirie Boulevard des Alpes. A cette occasion, une piste cyclable en site propre va être créé en parallèle de cette voie au trafic routier important.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 130 558 € HT. Une subvention de 65 279 € est sollicitée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la circulaire préfectorale du 15 octobre 2020 relative à la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) abondée,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APROUVE la rénovation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint Romain en Gal pour un coût prévisionnel HT de 5 462 266 €.

APROUVE les projets structurants en matière d'assainissement 2021 pour un coût prévisionnel HT de 3 595 667,66 €.

APROUVE le projet de déconnexion de la STEP d'Eyzin-Pinet et raccordement au système d'assainissement Vienne sud pour un coût prévisionnel HT de 1 610 959 €.

APROUVE les projets de modernisation du réseau potable 2021 pour un coût prévisionnel HT de 1 973 119,16 €.

APROUVE l'acquisition de deux véhicules de transports en commun au GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) pour un coût prévisionnel HT de 618 808 €.

APROUVE le déploiement de consignes vélo en gare et d'arceaux vélo en centres-villes et centres-bourgs pour un coût prévisionnel HT de 87 094,24 €.

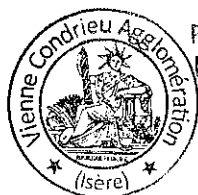
APROUVE l'aménagement cyclable Boulevard des Alpes pour un coût prévisionnel HT de 130 558 €.

SOLLICITE des subventions de l'Etat au titre du Plan de Relance de l'Etat pour ces sept opérations.


AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 décembre 2020

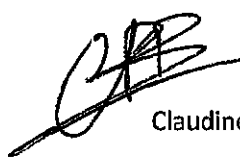
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020
et a été publiée le 18 DEC. 2020



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-présidente





Claudine PERROT-BERTOIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat